

### **38 - Espace Associatif et d'Animation des Bains Douches - Prestations animation globale et animation collective famille - Conventions Ville de Besançon/Caisse d'Allocations Familiales du Doubs**

**M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur** : Depuis son ouverture en 2008, l'Espace Associatif et d'Animation des Bains Douches développe des activités reconnues et financées par la CAF. L'Association présente désormais un projet pour les années à venir.

#### **I - 2008 à 2013 - De l'animation locale à l'animation globale**

L'Espace associatif et d'Animation des Bains Douches a ouvert ses portes en mars 2008.

Depuis cette date la structure a développé trois axes de travail : le soutien à la vie associative, la coordination des acteurs du territoire et la mise en place d'actions pédagogiques et d'animation du quartier.

Le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales s'est traduit par : la Prestation Animation locale, le Contrat Enfance Jeunesse, autant d'interventions qui, en appui sur la dynamique de l'équipe, ont permis à la structure de prendre son envol. Ainsi, progressivement elle s'est positionnée dans le quartier, a noué des liens avec des partenaires traditionnels tels que les associations, les institutions, et d'autres plus innovants comme les commerçants, les chambres consulaires pour acquérir les dimensions d'une fonction d'animation globale dans le quartier.

Cette reconnaissance et appropriation par les habitants et les partenaires s'est construite en développant des dispositifs, des actions et animations avec le souci permanent de la participation et de la coproduction, de la confiance et de la promotion individuelle et collective.

Outre la prise en compte des publics accompagnés par les différents services du Centre Communal d'Action Sociale intervenant sur le quartier qui ont pris un rôle de plus en plus actif dans la structure et le soutien aux associations partenaires, les Bains Douches se sont penchés sur les besoins des familles.

De nouveaux services ont été mis en place : accueil de loisirs, sorties familiales, accueil parents enfants, service minimum d'accueil... Ces offres ont permis, notamment depuis l'arrivée d'un référent famille en 2011, de mieux cerner les attentes et de construire de nouvelles réponses adaptées.

La programmation culturelle a également été un vecteur fort de lisibilité et a fidélisé un public de plus en plus nombreux, et généré des partenariats originaux et novateurs.

De même la ressource de la Cyber base a permis de capter les personnes âgées du quartier avec des programmes d'appropriation des nouvelles technologies adaptées, et d'établir des liens intergénérationnels avec le logement-foyer Marulaz. Cette ressource a été également mobilisée pour développer des actions d'insertion, d'alphabetisation, de recherche d'emploi...

Autant d'initiatives et de créativité qui ont permis aux Bains Douches d'évoluer de la dynamique d'animation locale vers un projet d'animation globale adapté aux réalités de Battant, lequel a été validé par la CAF du Doubs pour la période 2012 et 2013.

## **II - 2014 à 2017 - Le projet d'animation globale assorti de la prestation animation collective famille**

Initié en 2012/2013 le projet se conforte pour la période 2014/2017 et s'organise autour d'une fonction générale et d'actions thématiques :

### **A/ Une triple fonction générale d'accueil, de médiation et de coordination**

#### **1. La fonction d'accueil**

Les Bains Douches en tant qu'équipement de proximité s'affirment comme un lieu d'accueil et d'information ouvert à tous les publics. Labellisée dans le cadre de la Charte Marianne, la structure diffuse des informations sur sa propre offre de service, mais également sur toute l'offre de service disponible sur le quartier, qu'elle soit portée par la Ville ou par d'autres partenaires.

#### **2. La fonction de médiation**

Les Bains Douches assurent un rôle important d'interface et de mise en relation entre les habitants et les équipements et services qui leur sont destinés. La structure a vocation à accompagner dans la proximité les publics dans leurs accès aux différentes activités notamment en termes d'éducation, de culture, de sport, de loisirs.

La structure met également en lien et en synergies les acteurs du quartier et les services de la Ville. Elle contribue ainsi à relayer les différentes actions et les manifestations portées par la Ville et ses partenaires. Elle développe également une attention particulière auprès des publics les plus éloignés notamment en ce qui concerne l'accès aux droits et services. Dans cet esprit, elle s'attache à soutenir et développer le réseau des bénévoles, écrivains publics, formateurs linguistiques, intervenants dans le domaine de l'emploi.

#### **3. La fonction de coordination**

Les Bains Douches s'appliquent à favoriser l'émergence et l'accompagnement des initiatives des usagers et des habitants et jouent un rôle essentiel dans le développement de la vie associative et la mobilisation des bénévoles dans la dynamique du quartier.

La structure est en lien avec le Conseil Consultatif d'Habitants, interlocuteur privilégié de la Ville et participe de ce fait à une meilleure connaissance de «l'expertise d'usage» de Battant, et donc à la veille sociale et à l'analyse des besoins sociaux.

### **B/ Des actions plus ciblées répondant aux besoins des familles et des habitants**

#### **3 enjeux :**

- La recherche permanente de mixité sociale, culturelle, générationnelle, de genre
- La participation des habitants et des usagers
- La notion de coordination globale, de dynamique de réseaux

qui sous-tendent chacune des 4 orientations suivantes :

#### **1. Prendre en compte et mieux répondre aux besoins des familles**

- Renforcer la fonction accueil et information notamment des nouveaux arrivants
- Accompagner les familles dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires
- Structurer les actions d'animation parents enfants et l'intervention en direction des jeunes
- Développer l'accueil de loisirs 6/11 ans voire l'accueil maternel
- Développer le lien intergénérationnel
- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs des ménages les plus précaires
- Encourager l'ouverture et le lien avec des structures équivalentes sur d'autres villes.

## 2. Maintenir et développer le lien social

- Lutter contre l'isolement
- Travailler sur le respect mutuel, l'acquisition de repères, l'amélioration du cadre de vie
- Intégrer la problématique de l'errance sociale
- Lutter contre les différentes formes de discriminations et intégrer la notion de mixité
- Contribuer à la tranquillité publique.

## 3. Lutter contre les différentes formes de précarités

- Prolonger l'action en matière d'insertion et d'emploi
- Développer le travail engagé sur les Actions Socio Linguistiques
- Prendre en compte les problématiques de précarité énergétique
- Valoriser la fonction d'écrivain public
- Lutter contre la fracture numérique.

## 4. Valoriser et favoriser la synergie des dynamiques du quartier Battant

- Mettre en valeur des ressources et des réseaux agissant sur le quartier
- Fédérer les dynamiques pour la mise en place de dispositifs, d'actions ou de manifestations,
- Soutenir et valoriser le tissu commercial.

Ces orientations ont été présentées et ont recueilli l'aval des partenaires dans le cadre du Comité d'orientation qui s'est réuni le 16 octobre 2013, instance qui sera chargée du suivi et de l'évaluation du projet.

Lequel sera présenté au Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales et sollicitera le bénéfice de la prestation animation globale (montant estimatif : 59 952 €) assorti de la prestation collective famille (montant estimatif : 13 372 €).

En termes de ressources il convient de préciser que le budget proposé prend en compte une partie du temps de travail des agents du CCAS et de cyber base engagés dans la dynamique du projet.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- valider le projet des Bains Douches,
- autoriser M. le Maire à demander les prestations animation globale et animation collective famille pour la structure à la Caisse d'Allocations Familiales au titre des années 2014/2017,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions correspondantes avec la CAF du Doubs.

Les montants mentionnés ci-dessus seront à inscrire en recettes sur la ligne 74.422/7478 CS 47004 dès retour des conventions.

**«M. LE MAIRE** : Il n'y a pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. DUMONT n'a pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral 6 décembre 2013.*